



**Assemblée du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Deuxième session**

Nairobi, 5–9 juin 2023

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**Activités du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains (ONU-Habitat), y compris
les questions de coordination**

**Activités du Programme des Nations Unies pour
les établissements humains**

Additif

**Coopération avec les entités du système des Nations Unies,
les organisations intergouvernementales et les autres partenaires
d'ONU-Habitat dans la mise en œuvre du plan stratégique pour
la période 2020–2023****

Rapport de la Directrice exécutive

1. Le présent rapport présente une vue d'ensemble de la coopération et de la collaboration d'ONU-Habitat avec ses partenaires et les parties prenantes dans l'exécution de son mandat. Y sont présentées les principales réalisations issues de la coopération d'ONU-Habitat avec ses partenaires, en soulignant les possibilités qui s'offrent de les transposer à plus grande échelle afin d'accélérer les progrès enregistrés dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. On trouvera à la section I un exposé du contexte dans lequel ONU-Habitat coopère avec ses partenaires ; à la section II une présentation des principaux jalons de la coopération avec les organismes et organisations du système des Nations Unies ; à la section III un examen des partenariats avec des organisations intergouvernementales à l'extérieur du système des Nations Unies ; à la section IV un examen des partenariats avec les grands groupes et autres parties prenantes ; et à la section V un relevé des principaux goulets d'étranglement ainsi que des possibilités qui s'offrent en matière de coopération future.

I. Introduction

2. Les partenariats sont essentiels pour concrétiser la vision mondiale d'un présent et d'un avenir durables, qui est au cœur du Programme 2030. L'ampleur des défis à relever et des réponses à apporter nécessite la mise en place de partenariats pour obtenir de plus amples résultats. Ainsi, au cœur du Programme 2030 est énoncé l'engagement d'accélérer les partenariats et de les étendre pour une mise en œuvre efficace. Dans la résolution 70/1 de l'Assemblée générale, les États Membres ont déclaré :

* HSP/HA.2/1.

** La version anglaise du présent document, y compris son annexe, n'a pas été revue par les services d'édition.

« Nous sommes conscients que nous ne pourrions atteindre des cibles et des objectifs aussi ambitieux sans un Partenariat mondial revitalisé et consolidé ». Ils ont en outre exprimé leur vision pour ce partenariat rassemblant « ... les gouvernements, le secteur privé, la société civile, le système des Nations Unies et les autres acteurs concernés et mobilisant toutes les ressources disponibles... » afin qu'ils unissent leurs efforts et leurs capacités dans la mise en œuvre du Programme 2030.

3. En outre, dans le cadre du Nouveau Programme pour les villes, les États Membres reconnaissent que sa mise en œuvre suppose « ... le renforcement de la coopération internationale et des partenariats entre les administrations à tous les niveaux, le secteur privé, la société civile, le système des Nations Unies et d'autres acteurs ». Il y est également noté qu'il importe d'« [é]laborer et [de] mettre en œuvre des politiques urbaines aux échelons appropriés, par exemple dans le cadre de partenariats entre les échelons locaux et nationaux ou de partenariats multipartites ».

4. ONU-Habitat tire ainsi parti de la coopération et des partenariats pour remplir son mandat en tant que coordonnateur du système des Nations Unies pour l'objectif de développement durable n° 11 sur les villes et les communautés durables et en tant qu'organisme chef de file chargé de promouvoir et d'intégrer le Nouveau Programme pour les villes. Il s'appuie sur les avis d'experts, les connaissances et les ressources des partenaires par l'intermédiaire d'une coopération multipartite, à plusieurs niveaux et dans plusieurs secteurs aux fins de la mise en œuvre efficace des mandats et décisions pertinents de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Conseil économique et social ainsi que de l'Assemblée et du Conseil exécutif d'ONU-Habitat, qui s'effectue au moyen de la mise en œuvre du plan stratégique pour la période 2020–2023 d'ONU-Habitat.

5. Les partenariats d'ONU-Habitat sont promus par la programmation conjointe, le plaidoyer, la mobilisation des ressources et la recherche ; la cocréation d'outils, de lignes directrices, de publications et d'autres instruments ; et la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de projets et d'initiatives. Comme le Nouveau Programme pour les villes le préconise, cette coopération se réalise « ... sur la base des principes d'égalité, de non-discrimination, de responsabilité, de respect des droits de l'homme et de solidarité, particulièrement avec les plus pauvres et les plus vulnérables ». Les partenariats d'ONU-Habitat ont produit des avantages pour toutes les parties concernées, y compris les communautés, les administrations locales et nationales, le système des Nations Unies et les organisations internationales.

6. En conséquence, la diversité des partenariats d'ONU-Habitat et leur nombre n'ont cessé d'augmenter. L'examen de 653 accords juridiques signés entre 2020 et 2022 révèle une augmentation des accords de coopération et des accords relatifs aux contributions (voir figure 1). En ce qui concerne les types de partenaire, la plus grosse partie des accords ont été conclus avec des gouvernements (37 %) et des organisations de la société civile (31 %), les accords conclus avec le secteur privé étant les moins nombreux (voir figure 2).

Figure 1
Accords juridiques, par type, 2020–2022

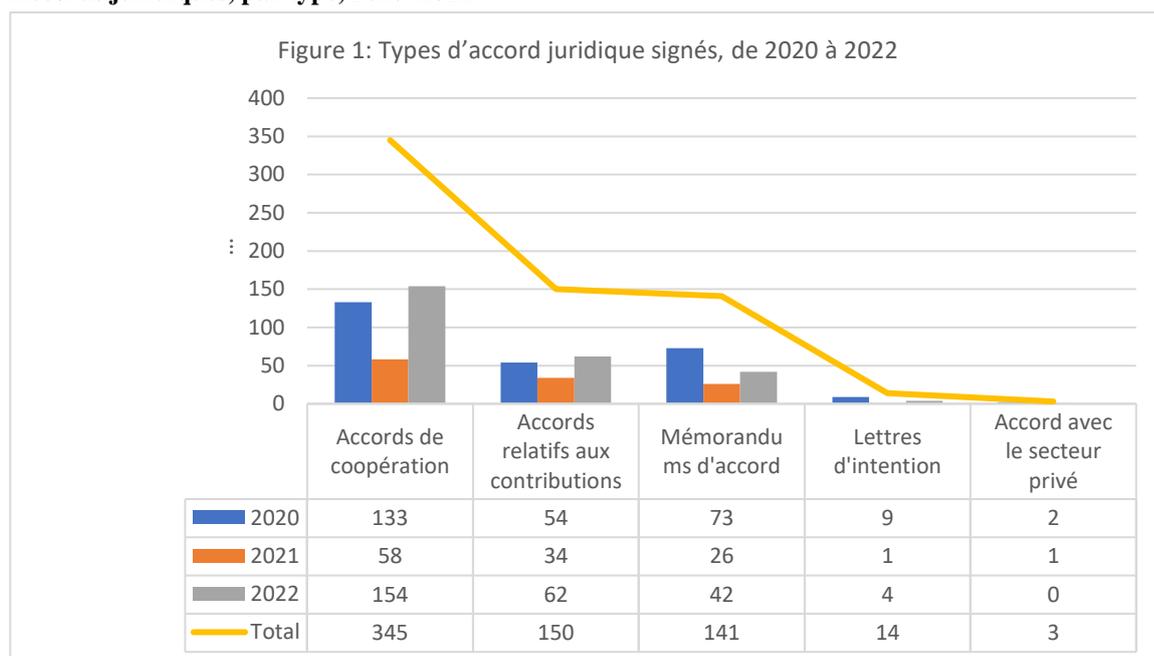
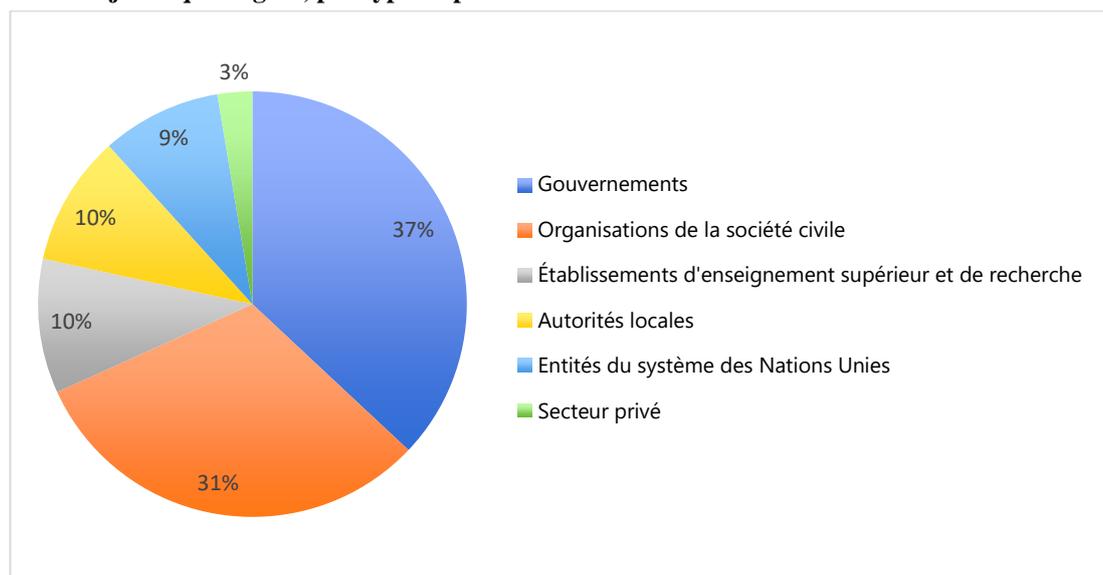


Figure 2
Accords juridiques signés, par type de partenaire¹



II. Coopération avec les entités ou institutions du système des Nations Unies

7. Au cours de la période considérée, ONU-Habitat s'est activement employé à nouer des partenariats avec des entités du système des Nations Unies pour mettre en œuvre ses programmes de travail et intégrer le développement urbain durable dans l'ensemble du système. Cette démarche s'appuie sur le mandat du Nouveau Programme pour les villes, qui consiste à « ... améliorer la coordination et la cohérence des actions menées par l'ensemble des organismes des Nations Unies en faveur du développement urbain durable, dans le cadre de la planification stratégique, de la mise en œuvre et de l'établissement de rapports à l'échelle du système ... ». Elle a également été guidée par la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour un développement urbain durable, approuvée en 2019 par le Conseil des chefs de secrétariat et dont s'est félicitée l'Assemblée générale en décembre 2022 dans sa résolution 77/173. Cette stratégie demande à ONU-Habitat de faciliter les efforts des entités des Nations Unies au moyen de processus interinstitutions aux niveaux mondial, régional et national. Des résultats significatifs ont été obtenus dans les domaines clés suivants.

A. Renforcer la coopération à l'échelle du système des Nations Unies en faveur du Nouveau Programme pour les villes

1. Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes

8. La convocation par le Président de l'Assemblée générale d'une réunion de haut niveau sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, tenue le 28 avril 2022, à laquelle ont participé 83 États Membres, constitue une étape critique dans le suivi et l'examen de celui-ci. Cette réunion a été précédée par une réunion spéciale de l'ECOSOC sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes le 21 avril 2022, qui avait pour objet de mettre en évidence les éléments clés du rapport quadriennal de 2022 relatifs à l'inégalité et à la réforme de l'ONU, et de fournir des messages clés transmis à la réunion de haut niveau par le Président de l'ECOSOC. La réunion de haut niveau a réussi à positionner le Nouveau Programme pour les villes comme feuille de route pour la réalisation des objectifs de développement durable, de l'Accord de Paris et d'autres programmes mondiaux, réaffirmant la nécessité pour l'Organisation des Nations Unies d'aider les pays grâce à une approche globale à l'échelle du système. Il est important de noter que les États Membres se sont engagés à accélérer le Nouveau Programme pour les villes, ce qui est mis en évidence dans le résumé des débats établi par le Président, en ce qui concerne le logement adéquat et abordable ; l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets ; la réduction des crises urbaines et le relèvement après celles-ci ; l'adaptation des objectifs de développement durable aux spécificités

¹ On trouvera à l'annexe I une liste des autorités locales, des organisations de la société civile, du secteur privé et des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

locales et la gouvernance à plusieurs niveaux ; et le financement de solutions urbaines. Les Gouvernements botswanais et slovaque, lors de la réunion de haut niveau, ont annoncé la création du Groupe des Amis d'ONU-Habitat, de l'urbanisation durable et du Nouveau Programme pour les villes. Par la suite, 46 États Membres se sont joints à ce Groupe, afin de tirer parti des engagements et de la dynamique de la réunion de haut niveau en servant d'interface entre le Secrétariat de l'ONU et l'Assemblée générale.

2. Stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour un développement durable

9. ONU-Habitat, dont le mandat a été renouvelé et amplifié pour aider les États Membres à mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes, a utilisé la Stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour un développement durable afin de rassembler les entités du système des Nations Unies par l'intermédiaire de processus interinstitutions aux niveaux mondial, régional et national. Au niveau mondial, cela a impliqué de continuer à travailler par l'intermédiaire du Conseil des chefs de secrétariat et de ses comités de haut niveau sur le programme et la gestion, du Comité permanent interorganisations, du Conseil de direction, du Comité exécutif et du Groupe des Nations Unies pour le développement durable.

10. En octobre 2022, le Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat a examiné les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie à l'échelle du système des Nations Unies pour le développement urbain durable. Il s'est félicité des progrès accomplis par les plateformes interinstitutionnelles mondiales et régionales, mais a demandé instamment que l'on se concentre davantage sur la mise en œuvre de la stratégie à l'échelle du système au niveau des pays. Par la suite, ONU-Habitat a fait appel à des partenaires de la coalition Local2030 et au Bureau de la coordination des activités de développement pour s'engager de manière plus spécifique avec certaines équipes de pays des Nations Unies sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies. L'accent sera mis sur la programmation conjointe destinée à renforcer les dimensions urbaines de l'analyse commune de pays et à accélérer la mise en œuvre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable en s'appuyant sur les administrations infranationales et d'autres organisations de développement local. Le Comité de haut niveau sur les programmes a également constaté une résistance institutionnelle au Nouveau Programme pour les villes à l'intérieur du système des Nations Unies. ONU-Habitat, la FAO et le PNUE, sous les auspices du Comité de haut niveau sur les programmes, élaboreront un document d'orientation sur la capacité de l'urbanisation durable de renforcer le développement rural, les systèmes alimentaires, l'action climatique, la durabilité environnementale et les solutions fondées sur la nature en matière d'appauvrissement de la biodiversité.

3. Coopération régionale pour obtenir des résultats à plus grande échelle

11. ONU-Habitat s'attache depuis quelque temps à assurer la prise en compte systématique de l'urbanisation durable dans chacune des cinq régions. Il travaille par l'intermédiaire des plateformes régionales de collaboration des Nations Unies présidées par la Vice-Secrétaire générale, avec le PNUD et les commissions économiques régionales comme vice-présidents, et des représentants régionaux de toutes les entités des Nations Unies pour soutenir les coalitions thématiques et les équipes de pays des Nations Unies. En collaboration avec chacune des commissions économiques régionales, il a aidé chaque année les États Membres à mettre en avant le logement et le développement urbain dans les forums régionaux pour le développement durable. Pour chaque forum, il a facilité la participation de réunions ministérielles régionales sur le logement et le développement urbain et d'associations régionales d'administrations locales et régionales (voir ci-dessous).

4. Une mise en œuvre cohérente par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies

12. ONU-Habitat travaille en étroite collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies par l'intermédiaire des coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies, afin de placer le logement et le développement urbain au cœur des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable (plans-cadres de coopération). En tant que principal moyen de définir le travail de l'ONU au niveau des pays, ces derniers sont le fruit d'un processus de consultation avec les pays hôtes qui clarifient comment un pays peut utiliser les services consultatifs et techniques de l'ONU pour faire avancer les priorités politiques nationales afin d'atteindre les objectifs de développement durable. ONU-Habitat a contribué à l'élaboration d'interventions urbaines prioritaires et d'indicateurs de suivi pour ces plans-cadres.

13. La programmation conjointe des Nations Unies pour la Somalie est un bon exemple de collaboration efficace d'ONU-Habitat dans le cadre d'une équipe de pays des Nations Unies. Depuis 2008, ONU-Habitat travaille avec le PNUD, l'UNICEF, l'OIT et le FENU au titre

d'un programme conjoint sur la gouvernance locale et la prestation décentralisée de services, en collaboration avec des homologues gouvernementaux. Il s'agit du plus ancien programme conjoint des Nations Unies et il reste actif, pertinent et important dans le programme de relèvement et de développement de la Somalie. Dans ce contexte, ONU-Habitat est l'organisme chef de file pour toutes les fonctions liées à la gestion des finances publiques au niveau des structures infranationales, à la planification urbaine ainsi qu'à l'urbanisation en général, à la gouvernance foncière et à la gestion des déchets. Le programme a contribué à transformer les administrations, auparavant de pure forme, de nombreux districts du pays en autorités efficaces qui, à l'heure actuelle, fournissent et maintiennent les services sociaux essentiels. En outre, ONU-Habitat travaille avec l'OIM et le PNUD au titre d'un programme conjoint des Nations Unies en Somalie visant à trouver des solutions durables aux déplacements (Saameynta).

B. Mise en œuvre des composantes urbaines du Programme 2030

14. ONU-Habitat a poursuivi ses partenariats avec des entités des Nations Unies dans la mise en œuvre d'un certain nombre de cibles des objectifs de développement durable. En ce qui concerne les changements climatiques, il a forgé un partenariat étroit avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), s'appuyant sur trois décennies de collaboration. Il a notamment participé à des plateformes intergouvernementales telles que la Conférence Stockholm+50, le segment ministériel de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le volet infranational de la quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. En outre, des projets communs sont en cours dans plus de 20 pays (notamment l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, le Bhoutan, le Burkina Faso, le Cambodge, l'Éthiopie, la Gambie, l'Iran, le Kenya, le Laos, la Malaisie, le Mozambique, le Myanmar, le Pakistan, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, la Serbie, la Somalie, le Tadjikistan, la Thaïlande, le Viet Nam et la Zambie). Parmi les exemples spécifiques, citons un projet Go Blue sur la côte kenyane, l'adaptation aux changements climatiques dans la région de la mer Caspienne, un programme d'impact sur les villes durables pour Nairobi (Kenya), des stratégies d'adaptation basées sur les écosystèmes urbains dans la région Asie-Pacifique ; des stratégies de financement climatique pour les PMA et les PEID ; un projet de développement urbain durable à faible émission de carbone pour le Zimbabwe, et un projet sur la qualité de l'air et les solutions fondées sur la nature en Serbie, au Kirghizstan et au Tadjikistan. ONU-Habitat et le PNUE collaborent également au Partenariat mondial sur les déchets marins, sur la question de la pollution plastique ainsi que concernant la célébration de la Journée internationale du zéro déchet.

15. ONU-Habitat a collaboré avec ONU-Eau à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023 qui s'est tenue à New York du 22 au 24 mars 2023. Plus précisément, il a pris trois engagements au titre du Programme d'action sur l'eau, l'un des principaux résultats de la susdite Conférence. Le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau relatif aux partenariats et à la coopération dans le domaine de l'eau, lancé lors de la Conférence, comporte également un chapitre élaboré par ONU-Habitat. Ce rapport décrit le rôle essentiel de l'établissement de partenariats et du renforcement de la coopération dans toutes les dimensions du développement durable pour accélérer les progrès dans la réalisation de l'objectif de développement durable 6. Au titre de la Global Environmental Management Initiative (GEMI), ONU-Habitat a continué à mettre au point des méthodologies de suivi de l'indicateur 6.3.1 relatif aux eaux usées et à soutenir ONU-Eau dans leur déploiement. Dans le cadre de ces collaborations, il fait fond sur les travaux qu'il mène avec les opérateurs mondiaux du secteur de l'eau, avec le soutien du gouvernement allemand qui accueille l'Alliance mondiale des opérateurs du secteur de l'eau à Bonn.

16. ONU-Habitat a par ailleurs coopéré activement avec ONU-Énergie au sein du groupe consultatif technique de l'objectif de développement durable 7. Il a élaboré son pacte pour l'énergie en tant que contribution au réseau d'action pour le pacte pour l'énergie lancé le 4 mai 2022 avec le soutien d'ONU-Énergie. Il a également participé à la discussion concernant les actions en commun et les partenariats axés sur le comblement des lacunes en matière d'accès à l'électricité ; l'accélération de l'action en faveur de la cuisson propre afin d'offrir des solutions de cuisson propres à un milliard de personnes supplémentaires ; une transition énergétique juste, inclusive et équitable ; et les liens entre l'énergie et les autres objectifs de développement durable. Il est important de noter qu'ONU-Habitat contribue aux documents d'information de 2023 sur l'objectif de développement durable 7 qui seront présentés au forum politique de haut niveau en juillet 2023.

17. ONU-Habitat collabore avec l'UNICEF en ce qui concerne une planification urbaine sensible aux besoins des enfants et des jeunes, comprenant des espaces publics et espaces verts sûrs et inclusifs pour les enfants et leur communauté. Ses contributions dans ce domaine comprennent des données et des diagnostics pour les enfants en milieu urbain ; l'élaboration de rapports phares et de programmes de pays ; et des activités de plaidoyer durant les manifestations de l'Organisation. Par exemple, les deux entités se sont associées pour concevoir une politique urbaine nationale et des espaces publics qui soient sensibles aux besoins des enfants. Une collaboration étendue est en cours pour surveiller le bien-être des enfants dans les villes, notamment au moyen du cadre mondial de suivi urbain (voir également ci-dessous) et pour élaborer des produits normatifs conjoints, par exemple sur les enfants dans les bidonvilles et les établissements informels.

18. La dimension urbaine de la sécurité alimentaire mondiale a été accentuée par la collaboration d'ONU-Habitat avec le Programme alimentaire mondial. En 2020, les deux programmes ont signé un mémorandum d'accord pour soutenir leur collaboration en Afrique subsaharienne. Un rapport conjoint a également été lancé en 2021 sur le thème « La vie en pleine pandémie : moyens de subsistance urbains, sécurité alimentaire et nutrition en Afrique subsaharienne ». En outre, le PAM élabore actuellement une nouvelle stratégie urbaine sur le thème « parvenir à éliminer la faim dans le monde en voie d'urbanisation », qui servira de base à un partenariat encore plus renforcé.

19. En ce qui concerne les migrations, ONU-Habitat entretient un partenariat croissant avec l'OIM à différents niveaux. Il est en train de renforcer ce partenariat, également pour soutenir le programme d'action du Secrétaire général sur les déplacés et le programme phare mondial d'ONU-Habitat sur les migrations. ONU-Habitat et l'OIM ont également collaboré dans la région Asie-Pacifique par l'intermédiaire du Groupe de mise en réseau sur les migrations et l'urbanisation durable en tant que plateforme de rassemblement sur les questions urbaines dans le cadre de la plateforme de collaboration régionale à Bangkok. La collaboration entre les deux entités au niveau des pays a notamment couvert le Mozambique, le Pakistan, la Somalie, le Sahel, la République d'Azerbaïdjan et la République islamique d'Iran.

C. Une réponse efficace aux crises et un relèvement axé sur la résilience

20. ONU-Habitat s'associe aux entités des Nations Unies pour renforcer la résilience des villes par une approche multirisque, multipartite et multisectorielle prenant en compte les situations complexes des systèmes urbains. À cet égard, il collabore avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) depuis 2000, année de lancement de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Actuellement, il est un membre actif de l'initiative « Pour des villes résilientes 2030 », une plateforme qui soutient les villes dans leurs efforts de réduction des risques et de renforcement de la résilience. En complément, il continue également de collaborer avec les entités des Nations Unies en étant membre de l'équipe dirigeante du Comité permanent interorganisations, de son groupe de travail et du Comité exécutif pour les affaires humanitaires (depuis 2008), présidé par le Coordonnateur des secours d'urgence, afin d'examiner les questions de politique concernant les opérations humanitaires au niveau mondial.

21. ONU-Habitat a soutenu les activités menées à l'échelle du système des Nations Unies pour aider les États Membres à faire face à la crise du COVID-19 et à s'en relever. Les villes étaient les points chauds de la pandémie, concentrant la plupart des cas dans le monde, et les administrations locales étaient en première ligne pour protéger les vies, les moyens de subsistance et les communautés. ONU-Habitat a contribué à la « Riposte globale du Système des Nations Unies face à la COVID-19 – Sauver des vies, protéger les sociétés, reconstruire en mieux », en soulignant le rôle de la dimension urbaine de la pandémie et le rôle essentiel des administrations locales dans la réponse et le relèvement. En outre, il a contribué à la note de synthèse du Secrétaire général intitulée « La COVID-19 dans un monde urbain », grâce à un processus de collaboration avec les organismes des Nations Unies et les réseaux d'administrations locales, notamment le PNUD, le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, le PNUE, l'UNICEF, l'ONUDC, l'OIT, l'OMS, le HCDH, toutes les commissions économiques régionales, l'Équipe spéciale mondiale sur les autorités locales et régionales, l'organisation Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), Local2030.

22. Le partenariat avec les entités des Nations Unies a permis à ONU-Habitat d'être plus réactif face aux catastrophes et aux risques. Ainsi, à Beyrouth (Liban), à la suite de l'explosion survenue dans le port le 4 août 2020, il collabore avec l'UNESCO à la restauration et au rajeunissement du centre-ville au titre d'un projet de réhabilitation des logements et de relance des industries culturelles et créatives financé par le Mécanisme de financement pour le Liban (LFF) qui s'inscrit dans le Cadre de réforme, de redressement et de reconstruction (3RF) administré par la Banque mondiale.

23. De plus, en partenariat avec le PNUD et d'autres partenaires et acteurs régionaux concernés, ONU-Habitat met en œuvre la Stratégie de développement spatial pour le Sahel – Vers un réseau d'établissements humains résilients. Le projet identifie la nécessité de renforcer un réseau d'établissements humains résilients capables d'apporter une contribution positive au lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix (HDP) et de soutenir le territoire environnant au moyen de liens urbains-ruraux renforcés.

D. Renforcer les données et le suivi urbains

24. Pour s'acquitter des obligations qui sont les siennes en matière d'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable et le Nouveau Programme urbain, ONU-Habitat a collaboré activement avec de nombreux organes subsidiaires de l'ECOSOC et du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, notamment la Commission de statistique, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, le Réseau géospatial des Nations Unies, la Division de la population et la Division de statistique, afin de faire progresser l'application et l'adoption des principes des normes statistiques dans le cadre des responsabilités de suivi à l'échelle mondiale. Ces activités conjointes à l'échelle mondiale ont permis, outre l'établissement de normes, la fourniture à plus de 100 pays d'un soutien visant à renforcer leur capacité de suivi des dimensions urbaines des objectifs de développement durable.

25. Il est important de noter qu'ONU-Habitat a conduit une vaste collaboration avec les entités des Nations Unies afin d'élaborer un ensemble commun d'indicateurs de base. Au moyen d'activités menées conjointement avec plus de 24 entités du système des Nations Unies et d'autres partenaires, il a élaboré le cadre mondial harmonisé de suivi urbain afin d'harmoniser les données et les indicateurs urbains pour un meilleur suivi. Ce cadre a été approuvé en mars 2022 pour être mis en œuvre à l'appui de la stratégie harmonisée à l'échelle du système pour le suivi des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes. Il permet un suivi rationalisé des progrès accomplis en matière de cibles et d'engagements urbains par les entités des Nations Unies, de manière cohérente et comparable.

26. Les partenariats avec les entités des Nations Unies ont également été ancrés dans les travaux novateurs d'ONU-Habitat menés avec la Commission européenne pour déployer la définition mondiale des villes, des villes moins peuplées et des zones rurales (connue sous le nom de méthodologie du degré d'urbanisation) dans le cadre des efforts visant à garantir que les pays/villes soient en mesure de suivre la réalisation des cibles des objectifs de développement durable et les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et d'en rendre compte, en utilisant des normes statistiques et spatiales convenues à l'échelle mondiale qui permettent une comparabilité sur le long terme. Cette initiative transforme le suivi mondial de l'urbanisation en fournissant une définition harmonisée et comparable des établissements humains. ONU-Habitat collabore largement avec l'UNICEF, la FAO, le FNUAP et d'autres entités dans ce domaine. Au total, sept ateliers sous-régionaux sur l'harmonisation des définitions des villes et le calcul des indicateurs de l'objectif 11 ont été organisés en 2019–2022 en partenariat avec les commissions régionales des régions Afrique, États arabes, Asie et Amérique latine et Caraïbes, réunissant 250 participants de 85 pays. Depuis 2022, ONU-Habitat a organisé des ateliers nationaux sur la définition mondiale de la ville, dans le cadre desquels 13 pays ont bénéficié d'un soutien direct.

27. ONU-Habitat a également beaucoup travaillé avec les entités des Nations Unies pour améliorer le suivi de cibles spécifiques de l'objectif de développement durable 11. Par exemple, avec l'UNESCO, il travaille sur l'indicateur 11.4.1 pour finaliser la méthodologie de collecte des données et renforcer la capacité des pays et des villes de collecter des données. Les deux entités collaborent également aux fins de l'élaboration d'indicateurs culturels visant à suivre le rôle et la contribution de la culture au Programme 2030 dans les différents secteurs couverts par les 17 objectifs et 169 cibles, en plus de la collaboration continue. La Banque mondiale et ONU-Habitat, qui sont les deux entités conjointement responsable des indicateurs 1.4.2 et 5 a.1 des objectifs de développement durable, travaillent en étroite collaboration sur les méthodologies de suivi des droits fonciers et de la sécurité d'occupation. ONU-Habitat et l'ONUDC collaborent au suivi des objectifs de développement durable en concevant des modules de collecte de données et en renforçant la capacité des États Membres de collecter des données globales à l'aide des méthodologies des objectifs de développement durable pour les cibles 11.7.1 et 11.7.2 sur les espaces publics urbains.

E. Adapter la mise en œuvre, le suivi et l'examen des objectifs de développement durable aux spécificités locales

28. L'adaptation des programmes mondiaux aux spécificités locales et la mise en œuvre de ces programmes en plaçant les administrations locales aux commandes sont cruciales pour parvenir à un avenir urbain durable. ONU-Habitat joue un rôle de premier plan dans la promotion de l'adaptation des objectifs de développement durable aux spécificités locales, notamment par l'intermédiaire de la coalition Local2030. Cette coalition est une plateforme et un réseau à l'échelle du système des Nations Unies visant à soutenir et à accélérer l'adaptation de tous les objectifs de développement durable aux spécificités locales. Elle rassemble les entités de l'ONU, les gouvernements, les administrations régionales et locales et les associations, les entreprises, les associations professionnelles et les organisations de base pour favoriser la collaboration et l'innovation, partager des solutions et mettre en œuvre des stratégies pour soutenir les acteurs locaux dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. ONU-Habitat est un coprésident permanent et les autres entités des Nations Unies assurent la coprésidence à tour de rôle (le PNUD est actuellement coprésident).

29. ONU-Habitat travaille également beaucoup au niveau des entités des Nations Unies pour faire avancer les examens locaux volontaires des objectifs de développement durable afin d'accélérer les progrès de la Décennie d'action pour le développement durable. Par exemple, avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, il fournit aux administrations locales et nationales dans 14 pays du monde entier un soutien technique conjoint et des possibilités de renforcement des capacités en matière d'établissement de rapports sur les objectifs de développement durable (examens locaux volontaires – examens nationaux volontaires). Par ailleurs, toujours avec le Département des affaires économiques et sociales, il a fait progresser le débat mondial sur l'action locale et l'adaptation des objectifs de développement durable aux spécificités locales avec trois éditions du Forum des autorités locales et régionales organisé chaque année dans le cadre du forum politique de haut niveau, entre 2019 et 2022, pour discuter des questions liées à la riposte à la pandémie de COVID-19 et au relèvement après la pandémie. En outre, il a collaboré étroitement avec les commissions économiques régionales pour promouvoir et soutenir les examens locaux volontaires, notamment par la publication conjointe de lignes directrices, la fourniture d'un soutien technique à des villes choisies et des activités de plaidoyer sur l'adaptation des objectifs de développement durable aux spécificités locales.

F. Coopération Sud-Sud pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes

30. ONU-Habitat a conclu, en 2020, un mémorandum d'accord avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui a conduit à une augmentation progressive des activités de soutien technique et de conseil entre pays. En outre, en 2022, il a contribué à l'inventaire et à la production de connaissances sur la résilience climatique des villes en assurant la coordination avec des partenaires et en coproduisant un rapport documentant les « [e]xpériences innovantes des villes en matière de durabilité environnementale et d'action climatique s'appuyant sur la coopération Sud-Sud et triangulaire », parrainé par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud dans le cadre du projet de coopération Sud-Sud entre les villes. Cette publication fournit, dans 12 études de cas portant sur 15 villes, des preuves que les villes du monde entier font œuvre de pionnières en matière de solutions innovantes dans de nombreux domaines du développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques et de la durabilité environnementale, et qu'elles unissent de plus en plus leurs forces et apprennent les unes des autres pour renforcer collectivement la protection de l'environnement.

G. Élargir la coopération et les impacts au niveau régional

31. ONU-Habitat a maintenu une collaboration active avec les commissions économiques régionales et les organismes régionaux du monde entier. Dans la région Asie-Pacifique, il a coorganisé avec la CESAP le 9^e Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation à Penang (Malaisie) en 2019, a lancé un rapport conjoint sur l'état des villes asiatiques (2019), est engagé dans un partenariat aux fins de la tenue du Forum Asie-Pacifique de l'urbanisation à Suwon (Corée du Sud) en 2023 et apporte une contribution par l'intermédiaire du Forum des maires de la région Asie-Pacifique.

32. En Afrique, ONU-Habitat poursuit son partenariat avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), afin d'élever et de soutenir conjointement la programmation liée au Nouveau Programme pour les villes au niveau de l'Union africaine. S'appuyant sur une collaboration antérieure très efficace dans l'élaboration d'un cadre harmonisé pour le Nouveau Programme pour les villes que

L'Union africaine a approuvé, il travaille en étroite collaboration avec la CEA et l'AUC pour élaborer une feuille de route biennale afin d'établir des partenariats sur des initiatives qui font progresser l'urbanisation en tant que moteur de la transformation structurelle. Parmi les activités clés, on peut citer la proposition d'une journée pour les villes en Afrique et d'un forum urbain de l'Union africaine.

33. En Amérique latine et dans les Caraïbes, ONU-Habitat collabore avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) dans le cadre du plan d'action régional pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et sur la plateforme régionale sur l'urbanisation et les villes. Il a également participé au plan de développement global pour le nord de l'Amérique centrale dirigé par la CEPALC. Les deux institutions assurent par ailleurs les fonctions de secrétariat technique de la Réunion régionale des ministres et des responsables du logement et de l'urbanisme de l'Amérique latine et des Caraïbes (MINURVI) à la Division pour l'Amérique latine et les Caraïbes et apportent un appui à l'organisation du sommet annuel de la MINURVI.

34. ONU-Habitat collabore avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) aux fins de l'adaptation des objectifs de développement durable aux spécificités locales en soutenant l'élaboration d'une ligne directrice régionale pour les États arabes et en aidant des villes et pays spécifiques à mener leurs examens locaux volontaires, la municipalité du Grand Amman montrant la voie dans la région. Parmi les autres domaines de partenariat figurent la traduction en arabe et la diffusion des outils de renforcement des capacités prévus par le Nouveau Programme pour les villes, ainsi qu'une publication conjointe sur les solutions technologiques intelligentes pour la riposte à la pandémie de COVID-19 et le relèvement après la pandémie.

III. Coopération entre ONU-Habitat et les organisations intergouvernementales extérieures au système des Nations Unies

35. ONU-Habitat collabore largement en dehors du système des Nations Unies pour s'acquitter de ses mandats. Il a établi des partenariats stratégiques avec des organisations intergouvernementales et d'autres organisations internationales et régionales afin de faire progresser la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Nouveau Programme pour les villes. Deux grands types d'organisation ont été impliqués, à savoir les organismes régionaux intergouvernementaux et autres, et les banques et fondations de développement régional. Les partenariats avec ces entités ont renforcé les efforts déployés par ONU-Habitat pour accélérer l'accomplissement de progrès dans la promotion de l'urbanisation durable dans plusieurs domaines prioritaires pour le Nouveau Programme pour les villes et l'objectif de développement durable 11, comme indiqué ci-après.

A. Soutenir la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes par l'intermédiaire des organismes intergouvernementaux régionaux

36. L'Union européenne a été un partenaire majeur d'ONU-Habitat dans le déploiement de la méthodologie du degré d'urbanisation, qui permet une classification standard des villes, des zones urbaines et des zones rurales. Cette approche a permis d'améliorer la planification fondée sur des données probantes pour les villes en tant qu'entités uniques, en s'éloignant de la planification générale pour les zones urbaines et rurales.

37. ONU-Habitat collabore en outre, dans le cadre d'un partenariat tripartite avec la Commission européenne et l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, à un plan d'action mondial visant à transformer les établissements informels et les quartiers de taudis d'ici à 2030. Le partenariat tripartite et sa plateforme de partenariat ont permis la production d'une publication mondiale et d'un cadre de mise en œuvre orienté vers l'action, permettant de transposer à plus grande échelle les activités menées dans les quartiers de taudis et les établissements informels. Un consortium d'acteurs mondiaux de premier plan dans le domaine de la transformation des quartiers de taudis et du logement a rejoint l'initiative : la Banque mondiale, l'UNICEF, l'Alliance des villes, Habitat for Humanity, Slum Dwellers International et Houairou Commission en sont devenus des partenaires principaux.

38. En outre, ONU-Habitat a signé un mémorandum d'accord avec l'Union africaine pour mener conjointement des activités de plaidoyer aux fins de l'urbanisation durable, y compris la promotion de liens durables entre les zones urbaines et rurales. Il a travaillé en étroite collaboration avec l'Union africaine en vue de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies en avril 2022 à New York et sur la nécessité d'exploiter la force transformatrice de l'urbanisation en Afrique pour réaliser la vision de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Des efforts sont en cours pour collaborer avec l'Union africaine à la co-organisation de son premier forum urbain avant le prochain Forum urbain mondial et à la célébration de la Journée pour les villes en Afrique.

39. ONU-Habitat et la Ligue des États arabes ont signé un mémorandum d'accord en octobre 2022 pour renforcer leur collaboration. Tous les deux ans, ils coorganisent, avec un pays hôte, le Forum ministériel arabe sur le logement et le développement urbain. Il est prévu que la Libye en accueille la prochaine édition en décembre 2023. En outre, ONU-Habitat a le statut d'observateur au sein du Conseil des ministres arabes du logement et du développement urbain, qu'il aide à se tenir au courant des progrès annuels de la mise en œuvre des résolutions pertinentes adoptées, plus particulièrement en renforçant les capacités des points focaux nationaux afin qu'ils soient en mesure de rendre compte des progrès du Nouveau Programme pour les villes et de la stratégie arabe pour le logement et le développement urbain durable avec la CESAO, ainsi que de l'opérationnalisation du plan de mise en œuvre de la stratégie arabe pour le logement et le développement urbain durable.

40. Une collaboration stratégique supplémentaire avec le Secrétariat du Commonwealth lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue à Kigali (Rwanda) en 2022, a abouti à un appel à l'action sur le développement urbain durable adopté par l'ensemble des 53 États membres. ONU-Habitat développe actuellement un partenariat mondial avec les associations de planificateurs, d'architectes et d'ingénieurs du Commonwealth pour contribuer à combler le manque de capacités mentionné dans l'appel à l'action. Plus précisément, ONU-Habitat et le Forum des administrations locales du Commonwealth élaborent des solutions de renforcement des capacités pour les gestionnaires des villes.

B. Tirer parti des partenariats avec les banques régionales de développement

41. Dans sa résolution 75/224, l'Assemblée générale des Nations Unies a encouragé « ONU-Habitat à poursuivre sa collaboration avec les banques internationales de développement et le secteur privé, en vue d'assurer la cohérence de l'appui aux politiques, de veiller à ce que les investissements à grande échelle réalisés dans le secteur urbain soient conformes aux principes du Nouveau Programme pour les villes et de favoriser l'augmentation des investissements dans l'urbanisation durable ». En conséquence, ONU-Habitat a poursuivi sa collaboration avec les banques régionales de développement au niveau mondial.

42. En 2017–2022, ONU-Habitat a collaboré avec la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement sur une initiative intitulée « Le soutien à la dimension urbaine de la coopération du développement : Renforcer la situation financière des villes des pays en développement pour parvenir à un développement urbain durable » menée à la demande du Parlement européen. Dans le cadre de cette initiative, la Banque européenne d'investissement (BEI) et ONU-Habitat ont publié un communiqué commun² dans lequel ils se sont engagés à échanger leurs expériences et, lorsque nécessaire, à soutenir leurs travaux respectifs, au titre d'une coopération technique et d'un partage de normes et de concepts. Le communiqué a donné lieu à une collaboration sur le terrain, par exemple au Kenya, où le programme sur le logement et la terre démarre, sous la direction d'ONU-Habitat et avec un financement de la Commission européenne, la BEI et l'Agence française de développement participant en tant qu'investisseurs.

43. En 2020, un mémorandum d'accord a été signé par la Banque islamique de développement (BID) et ONU-Habitat, et un plan de travail a été élaboré, décrivant les activités de collaboration recensées par le Bureau régional pour l'Afrique et le Bureau régional pour les États arabes. ONU-Habitat a ensuite travaillé en étroite collaboration avec la BID dans la région arabe sur l'amélioration et la régénération urbaines en utilisant des mécanismes financiers innovants et des approches participatives à l'échelle de la ville, qui ont donné lieu à des expériences pilotes dans 12 villes de 5 pays arabes (Égypte, Arabie saoudite, Liban, Iraq et Yémen) en 2021. En outre, ONU-Habitat, en partenariat avec la KfW, la BID, la BAD et Shelter Afrique, a publié 9 rapports techniques sur le financement de solutions urbaines globales résilientes et vertes en 2020 et 2021. Une collaboration supplémentaire avec la BID est actuellement envisagée sur l'amélioration urbaine durable, le logement abordable et les programmes phares d'ONU-Habitat.

44. En Amérique latine et dans les Caraïbes, ONU-Habitat a uni ses efforts à ceux de la Banque interaméricaine de développement (BIAD) dans le cadre d'un programme mondial sur les espaces publics. Les deux institutions ont également collaboré à la promotion des biens publics régionaux en Amérique latine et dans les Caraïbes, y compris la Plateforme des professionnels du logement urbain. Par ailleurs, la Société andine de développement (CAF) et ONU-Habitat ont uni leurs efforts pour travailler avec la Coalition des villes pour les droits numériques et d'autres partenaires sur un guide pour l'intégration des droits de l'homme dans la gouvernance de la transformation numérique des villes. Parallèlement, les deux institutions ont entamé un travail commun de promotion de

² <https://www.eib.org/attachments/events/joint-communique-africa-day-04032020.pdf>.

l'approche du projet BiodiverCities visant à soutenir la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

45. La collaboration avec la Banque africaine de développement sur les activités de plaidoyer et le dialogue se poursuit, ONU-Habitat recherchant d'autres pistes de collaboration spécifiques pour l'avenir. Par exemple, ONU-Habitat élabore actuellement un plan d'urbanisme pour la ville d'Aba, qui pourrait favoriser la collaboration avec la BAD, laquelle a déjà élaboré une proposition d'infrastructure.

46. ONU-Habitat a également collaboré avec la Banque asiatique de développement dans le cadre de projets sur le terrain qu'il met en œuvre avec des partenaires sur des questions de prise en compte systématique de la résilience climatique au Cambodge et d'élaboration de stratégies provinciales de croissance urbaine et de stratégies municipales d'investissement au Pakistan.

IV. Coopération avec les grands groupes et autres parties prenantes (anciens partenaires du Programme pour l'habitat, y compris les organisations non gouvernementales)

47. ONU-Habitat collabore depuis longtemps avec les grands groupes et les acteurs clés du Nouveau Programme pour les villes, notamment par la mise en œuvre de programmes et de projets, la cocréation de supports de connaissances, les activités de plaidoyer, l'organisation de manifestations spécifiques, le renforcement des capacités et la participation à de nombreuses réunions de groupes d'experts sur le logement et le développement urbain durable. On trouvera à l'annexe I une liste des organisations qui ont signé avec ONU-Habitat un accord juridique confirmant leur coopération entre 2020 et 2022.

48. Depuis la première session de l'Assemblée d'ONU-Habitat (2019), 215 organisations au total ont participé aux sessions du Conseil exécutif, principalement en ligne, en tant qu'observatrices entre 2020 et 2022. Trente-neuf déclarations orales et écrites ont été présentées par 11 organisations, dont 3 organisations non gouvernementales, 2 associations de collectivités locales, 2 conseils consultatifs, 1 association professionnelle et 2 organisations intergouvernementales lors des sessions pertinentes du Conseil exécutif qui se sont tenues au cours des trois dernières années. En outre, 45 organisations ont participé en tant qu'observatrices et 6 organisations ont fait des déclarations à la fois orales et écrites lors de la réunion du Comité des représentants permanents qui s'est tenue aux fins d'un examen à mi-parcours en juin 2021. Les organisations suivantes ont fait des déclarations orales et/ou écrites lors des sessions des réunions intergouvernementales d'ONU-Habitat : Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU), Groupe consultatif pour l'égalité des sexes, Forum des professionnels de l'habitat, Initiative du Groupe consultatif des parties prenantes, Huairou Commission, ICLEI - Les Gouvernements locaux pour le développement durable, Fondation pour des établissements humains durables, Habitat International Coalition, Union mondiale des aveugles, Compass Housing, City Space Architecture, Block by Block, Bufete de Estudios Interdisciplinarios AC, Slum Dwellers International et Université d'Édimbourg.

49. ONU-Habitat travaille également, selon que de besoin, avec des mécanismes intersectoriels et multipartites internes et externes, des réseaux, des comités de pilotage et des conseils consultatifs, qui, entre autres, rassemblent des décideurs politiques, des experts, des organisations de base et des organisations d'établissements informels pour soutenir, notamment, des programmes thématiques spécifiques et des campagnes de plaidoyer. Ces réseaux sont notamment les suivants : Réseau mondial des instruments fonciers (réseau GLTN), Urban Planning Labs, Alliance mondiale des opérateurs du secteur de l'eau, Habitat Universities (Habitat Uni), Global Housing Network, Global Network for Safer Cities, Forum des professionnels de l'habitat, les réseaux d'organisations travaillant sur les taudis et les établissements informels (Sis-Net). Les conseils consultatifs et les comités directeurs sont les suivants : Stakeholder Engagement Advisory Group Enterprise (SAGE), Groupe consultatif pour l'égalité des sexes (AGGI), le conseil consultatif sur le développement urbain durable, conseil consultatif du Forum urbain mondial, comité directeur de la Campagne urbaine mondiale. ONU-Habitat siège également, sur invitation, au conseil d'administration d'autres organisations, notamment l'Alliance des villes et le Forum économique mondial.

50. En outre, la Campagne urbaine mondiale d'ONU-Habitat a accru sa portée et son engagement depuis 2019. Elle a mobilisé 153 nouvelles organisations partenaires dans les 16 groupes de ce partenariat composés d'acteurs de la société civile, d'institutions de recherche et d'établissements universitaire, de professionnels et d'organisations du secteur privé. Au total, 174 campus des penseurs urbains ont été organisés par les partenaires de la Campagne urbaine mondiale soutenus par ONU-Habitat dans un large éventail de domaines thématiques au cours de la période considérée.

Ces manifestations ont généré des dialogues productifs et des synergies entre les organisations en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes. Les partenaires ont élaboré « The City We Need Now » (La ville qu'il nous faut maintenant), un manifeste commun sur 10 domaines d'action énonçant des principes essentiels et des priorités visant à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ce manifeste a permis de dialoguer et de promouvoir des solutions et des actions mises en œuvre par un large éventail d'acteurs. La Campagne urbaine mondiale a joué un rôle déterminant dans plusieurs campagnes d'action : COVID 19 Campaign, 40 Days Safer Cities Challenge, la campagne « Logement pour tous », et Climate Action for Cities Campaign.

51. ONU-Habitat, en s'appuyant sur une collaboration historique tout en recherchant de nouvelles voies de collaboration, a approfondi son partenariat avec les grands groupes et les parties prenantes suivants.

A. Administrations locales et régionales

52. Au niveau mondial, ONU-Habitat continue de travailler avec des associations structurées et auto-organisées d'administrations locales et régionales telles que l'Équipe spéciale mondiale sur les autorités locales et régionales (GTF-LRG) et Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), ainsi qu'avec des réseaux thématiques d'administrations locales tels que, par exemple, ICLEI - Les Gouvernements locaux pour le développement durable, le Groupe C40 et le Conseil des maires pour les migrations. Il a travaillé en étroite collaboration avec les réseaux pour : i) fournir des possibilités de renforcement des capacités et d'apprentissage par les pairs aux administrations locales et régionales (voir la plateforme à l'adresse <https://www.beyondtheoutbreak.uclg.org/fr/home-french> et les formations sur l'adaptation des objectifs de développement durable aux spécificités locales) ; ii) faire valoir les priorités des parties prenantes au sein des processus menés par les Nations Unies, tels que le forum politique de haut niveau, y compris par l'intermédiaire des forums des autorités locales et régionales, parmi de nombreux autres ; iii) élaborer des orientations normatives et des recherches de pointe sur les objectifs de développement durable (voir les lignes directrices mondiales d'ONU-Habitat et du CGLU sur les examens locaux volontaires) ; iv) fournir un soutien technique conjoint aux villes aux fins de l'élaboration de leurs rapports sur les objectifs de développement durable et leurs plans de mise en œuvre, principalement par l'intermédiaire des sections régionales du CGLU correspondant aux sections Afrique, Moyen-Orient et Asie de l'Ouest (MEWA) et Asie et Pacifique (ASPAC). Outre son implication au niveau mondial, il continue de travailler avec les associations nationales des autorités locales et régionales dans le cadre de projets et de programmes nationaux. À ce jour, 199 examens locaux volontaires ont été menés à bien – 70 en Europe, 66 en Amérique latine et dans les Caraïbes, 40 en Asie, 11 en Afrique, 10 en Amérique du Nord et 2 en Océanie.

53. Au cours de la période considérée, le Secrétaire général a demandé à ONU-Habitat de diriger l'Équipe spéciale des Nations Unies sur l'avenir des villes afin d'élaborer des contributions pour le rapport sur Notre Programme commun. Regroupant 20 entités des Nations Unies et élargie aux représentants de l'équipe mondiale spéciale sur les autorités locales et régionales, l'Équipe spéciale des Nations Unies a soumis 12 recommandations visant à renforcer l'implication des autorités locales et régionales dans les processus de planification intergouvernementaux et nationaux. L'une d'elles, la recommandation tendant à établir un groupe consultatif sur les autorités locales et régionales, a été incluse par le Secrétaire général dans Notre Programme commun. Par la suite, l'Équipe spéciale des Nations Unies a élaboré un mandat à soumettre au Secrétaire général pour examen.

B. Forum des professionnels de l'habitat

54. Le Forum des professionnels de l'habitat bénéficie du soutien d'ONU-Habitat aux fins de la préparation de ses réunions ordinaires. Le Forum est convenu d'un plan stratégique axé sur le renforcement de la résilience aux fins de la reprise après la COVID 19, et les réseaux membres participent activement à sa mise en œuvre. Il s'est engagé activement dans une initiative de renforcement des capacités ciblant les gestionnaires des villes qui vise à assurer une plus grande participation des professionnels du cadre bâti à la planification urbaine et territoriale. Le Forum a soutenu l'appel à l'action relatif à l'urbanisation durable lors de la Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth qui s'est tenue à Kigali (Rwanda) en juin 2022, et a été membre du Comité consultatif sur l'urbanisation durable convoqué par le Président de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale.

C. Femmes

55. ONU-Habitat fait partie du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes par l'intermédiaire d'ONU-Femmes. Il contribue à des initiatives conjointes avec d'autres entités sœurs des Nations Unies sur des questions d'actualité telles que les changements climatiques, la technologie numérique et l'intersectionnalité. En outre, il participe chaque année à la session de la Commission de la condition de la femme organisée par ONU-Femmes et, lors de la soixante-septième session, a organisé plusieurs manifestations en marge des séances, à savoir un petit-déjeuner des donateurs sur les villes dirigées par une femme, une manifestation parallèle organisée en partenariat avec le FENU et EllaImpacta, visant à lancer l'initiative des villes dirigées par une femme et une manifestation parallèle sur les villes intelligentes, qui s'est déroulée avec et pour les femmes et les filles. En outre, en collaboration avec l'Office des Nations Unies à Nairobi et avec le soutien du groupe thématique de l'Office sur le genre, le 8 mars 2023, Journée internationale de la femme, une réunion de haut niveau célébrant la Journée internationale de la femme au Kenya a été organisée autour d'une discussion avec d'éminentes dirigeantes politiques kényanes. ONU-Habitat collabore par ailleurs avec le Groupe consultatif pour l'égalité des sexes auprès de la Directrice exécutive, afin de garantir l'intégration de la dimension de genre dans tous les projets et programmes. Ce Groupe a joué un rôle déterminant dans les manifestations de plaidoyer du Forum urbain mondial en 2020 et 2022, en intervenant en qualité d'experts en matière de genre à l'Assemblée des femmes et à la table ronde des femmes.

D. Peuples autochtones

56. Depuis 2019, ONU-Habitat poursuit son implication dans l'Instance permanente sur les questions autochtones et ses activités générales de plaidoyer et de discussion technique pour faire en sorte que les obstacles rencontrés par les peuples autochtones dans l'exercice de leur droit à un logement convenable soient dûment analysés, reconnus et discutés. Les peuples autochtones vivant dans des villes subissent de manière disproportionnée des taux élevés de sans-abrisme, des expulsions forcées, l'accaparement des terres et les effets des changements climatiques. En outre, ONU-Habitat a contribué au rapport du Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard afin de mettre en évidence les problèmes que rencontrent les peuples autochtones dans les villes. De plus, il a travaillé avec des partenaires, y compris le HCDH, pour mettre en évidence les initiatives qui renforcent la résilience face aux changements climatiques en s'appuyant sur les connaissances autochtones et en garantissant le respect du droit à un logement adéquat pour tous afin d'éviter de perpétuer les inégalités.

E. Société civile

57. ONU-Habitat a continué à travailler en étroite collaboration avec un consortium d'organisations locales composé de Slum and Shack Dwellers International (SDI), de la Huairou Commission et de Femmes dans l'emploi informel : globalisation et organisation. Au niveau mondial, les organisations de base ont siégé au Comité consultatif sur l'urbanisation durable convoqué par le Président de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale et ont joué un rôle actif lors de la 11^e session du Forum urbain mondial pour diffuser le résumé des débats établi par le Président et l'annexe présentant les actions de la réunion de haut niveau d'avril 2022. Elles ont également organisé des manifestations pendant l'Assemblée générale des Nations Unies, le Forum politique de haut niveau, Octobre urbain et la Campagne urbaine mondiale. Certaines ont contribué à l'élaboration des programmes d'ONU-Habitat, notamment dans les domaines du Réseau mondial des instruments fonciers, de l'amélioration des établissements humains, et des villes plus sûres, pour ne citer que ces exemples.

F. Universités

58. La collaboration avec des universités et des institutions de formation s'est poursuivie au titre de projets spécifiques et de la coordination de l'initiative « Habitat UNI ». La réalisation d'un inventaire des partenariats actuels avec des institutions universitaires et d'une analyse stratégique des bonnes pratiques et du potentiel de collaboration innovante avec les universités a commencé en 2021 et devrait permettre de renforcer la coordination et l'engagement, tant dans l'organisation que pendant la onzième session du Forum urbain mondial. Le premier accélérateur d'innovation des Nations Unies pour les villes a été lancé avec le Bureau de l'informatique et des communications, l'université HafenCity et le soutien financier de l'Allemagne. L'UNITAC développe actuellement des outils d'analyse de données et d'intelligence artificielle pour répondre aux priorités spécifiques du Nouveau Programme pour les villes, y compris les politiques relatives aux taudis et aux établissements informels.

V. Perspectives de renforcement de la coopération

59. L'ampleur des problèmes persistants fait que les partenariats constituent une base nécessaire au soutien qu'ONU-Habitat apporte aux États Membres dans leur poursuite de l'exécution de l'urbanisation durable alignée sur le Nouveau Programme pour les villes et l'objectif de développement durable 11. ONU-Habitat continue de faire fond sur des partenariats avec de multiples acteurs pour remplir son mandat, une longue tradition qui remonte à sa création en 1978. Cela a joué à plusieurs égards un rôle important dans l'amélioration de l'exécution de son mandat, lui permettant :

- a) De tirer parti de l'expertise, des ressources et des activités complémentaires des partenaires pour approfondir ou élargir les partenariats existants, tout en concevant de nouvelles initiatives aux niveaux local et national ;
- b) D'apporter un soutien à plus long terme aux autorités locales et nationales, renforçant ainsi la durabilité des effets et de la transformation ;
- c) De répondre à la demande croissante des États Membres en matière de soutien normatif et opérationnel aux fins de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes ;
- d) De renforcer les activités de plaidoyer et la dynamique au niveau mondial afin de revitaliser les actions visant à accélérer la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes ;
- e) De répondre aux tendances et contraintes émergentes, y compris celles liées aux récentes crises mondiales imbriquées.

60. Des possibilités s'offrent à ONU-Habitat de renforcer encore la coopération avec ses partenaires, notamment en rationalisant les initiatives pour en accroître l'ampleur et les incidences. En voici quelques-unes :

- a) S'engager dans le développement de groupes d'intérêt, en soutenant les efforts notamment des autorités locales, des professionnels, des chefs d'entreprise, de la société civile, du monde universitaire et de la base, pour affiner leurs contributions, leurs engagements et leurs programmes d'action respectifs afin de mettre en œuvre le Nouveau Programme pour les villes ;
- b) Favoriser les partenariats pluriannuels, multipartite et multinationaux autour de certaines questions prioritaires clés, y compris celles qui sont ressorties de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, à savoir le logement, le climat, le système financier, l'adaptation des objectifs de développement durable aux spécificités locales et les crises ;
- c) Constituer des coalitions de partenaires et des mécanismes de mise en commun autour de domaines d'intervention prioritaires sélectionnés pour unir les ressources et l'expertise afin d'accroître l'impact et d'améliorer l'efficacité de la fourniture d'aide aux États Membres ;
- d) Cibler des partenariats permettant de tirer parti d'acteurs spécifiques, en particulier du secteur privé, dont le potentiel reste largement inexploité ;
- e) Promouvoir le rôle qui est le sien en tant que catalyseur pour faire avancer les partenariats afin de faire progresser les priorités du Nouveau Programme pour les villes ;
- f) Accroître la mobilisation des ressources pour renforcer et développer ses partenariats à tous les niveaux.

Annexe

Liste des organisations qui ont signé un accord juridique avec ONU-Habitat en 2020–2022

ACTogether	Associazione Biennale Spazio Pubblico
Administration de la ville de Yakutsk	Autorité plurinationale de la Terre nourricière
Adrienne Rockefeller Foundation Resilience Center	Autorités du comté de Nakuru
African Voices Foundation	Autorités du comté de Taita Taveta
Agence Aga Khan pour l’habitat Tadjikistan	Autorités du comté de Turkana
Agence de protection de l’environnement	Avfall Norge
Agence internationale pour les énergies renouvelables	AVSI Côte d’Ivoire
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie	Belema Aid Foundation
Ahmed Farid Mustapha Consultants	Block by Block
Alisei ONG Onlus	Budapest Waterworks
ALISEI ONG ONLUS – Sao Tomé-et-Principe	Built Environment Collective
Alliance to End Plastic Waste	Bureau de la planification de la zone métropolitaine de San Salvador
Arab Countries Water Utilities Association	Bydel Alna
Arab Youth Center	Canal d’Isabel II
Arcadis NV	CARE International – Haïti
Architecture sans frontières	Caritas République tchèque
Army of Managers for Construction and Cities	Catholic Relief Services
Arunodaya Youth Club	Center for Urban Studies
Arvet	Central Housing and Planning Authority
Asia Society for Social Improvement and Sustainable Transformation Inc.	Centre for Community Organisation and Development
Asian NGO Coalition for Agrarian Reform and Rural Development	Centre for Heritage Environment and Development
Asociacion UNACEM	Centre international d’études urbaines
Assemblée métropolitaine de Cape Coast	Centro Brasileiro de Análise e Planejamento
Association africaine de l’eau	Centro de Estudos de Desenvolvimento do Habitat, Université Eduardo Mondlane
Association caribéenne de l’eau et de l’assainissement	Chaire ETI, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Association des Amoureux du Livre	Chuang JiDian (Shanghai) Accelerator Management Co., Ltd.
Association des ressortissants et amis d’Éséka	Cités et Gouvernements Locaux Unis
Association for Aid and Relief, Japan	Cités Unies Liban
Association internationale des prestataires de soins contre le sida	CitiQ Division of Blyth Group
Association internationale des villes portuaires (AIVP)	City Space Architecture
Association Nodde Nooto	Civil Society Urban Development Platform
Association of Kosovo Municipalities	Code Menabe
	COLAB Brasil
	Comité Interministériel d’Aménagement du Territoire

Communauté urbaine de Yaoundé	Fundacion Alternatives
Commune d'Arrondissement de Douala IV	Fundacion Construir
Commune de Bafoussam III	Geneva Cities Hub
Commune Urbaine d'Antananarivo Madagascar	Gensler Architecture, Design & Planning, P.C.
Community Building Mitrovica	Ghana Water Company Limited
Comté de Songyang (province de Zhejiang)	Global Development Incubator
Connected Places Catapult	Global Parliament of Mayors
Conseil danois pour les réfugiés	Global Sustainability Index Institute Foundation
Conseil des maires pour les migrations	Go Metro
Conseil international des monuments et des sites	Gorongosa National Park
Conseil municipal de Mbaale	Gorongosa Restoration Project
Conseil norvégien pour les réfugiés	Gouvernement de l'État d'Alagoas
Cooperazione e sviluppo onlus	Gouvernement de l'État de Rio de Janeiro
Critical Needs Support Foundation	Gouvernement régional du Pays basque
De Aguas De Sevilla, Sa	GRAD-MALI « Groupe Recherche, Actions, Développement »
Deltares	Habitat For Humanity in Zambia
Département de la formation de l'administration régionale du Benaadir	Habitat pour l'humanité International
Deutsche Welthungerhilfe	Hamburger Wasserwerke GmbH
Development Workshop Angola	HBD Tourism Investments
Disability Relief Services	Health Bridge Foundation
Doppelmayr Seilbahnen GmbH	Helsinki Region Environmental Services Authority
Dŵr Cymru Welsh Water	HELVETAS Swiss Intercooperation
Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée d'Abidjan	ICLEI – Les Gouvernements locaux pour le développement durable
El Colegio de México	ICLEI Afrique
EMIF Group Ltd	ICLEI Amérique du Sud
Empresa Metropolitana De Abastecimiento Y Saneamiento	IKEA of Sweden AB
Energias de Portugal, S.A.	Impact valley
Environment and Child Development Centre	Indah Water Consortium
Environmental Management Authority of Yangon City	INFONAVIT
Fédération internationale des professions immobilières	INGT Instituto Nacional de Gestao do Territorio
Fédération internationale des géomètres	Initiative pour la mobilité électrique urbaine et Association pour la mobilité électrique et le développement en Afrique
Films for Sustainable World	Institut asiatique de technologie
First+Main Films	Institut de hautes études internationales et du développement
Fondation Botnar	Institut des stratégies environnementales mondiales
fondations Open Society	Institut éthiopien d'architecture, de construction de bâtiments et de développement urbain
Fortaleza planning institute	Institut international de la reconstruction rurale
Forum économique mondial	
Forum Européen pour la Sécurité Urbaine	

Institut international pour l'environnement et le développement	London School of Economics
Institut norvégien de recherche sur l'eau	Makerere University, School of Built Environment
Institut Nossa BH	Massachusetts Institute of Technology
Institut royal de technologie	MAWV Märkischer Abwasser- und Wasserzweckverband
Institut royal de technologie de Melbourne	MethodKit
Institut royal des architectes britanniques	MORABI, Associação Cabo-Verdiana de Auto-promoção da Mulher
Institut Supérieur des Sciences de la Population	Moscow Urban Forum
Institute for Housing and Urban Development Studies	Municipalité autonome de La Paz
Institute for Transport and Development Policy	Municipalité de Belo Horizonte
Institute for Transportation and Development Policy	Municipalité de Berbera
Institution of New Economic Development Limited Company	Municipalité de Beyrouth
Instituto de Estudos, Formação e Assessoria em Políticas Sociais	Municipalité de Boramo
Integrated Development Society Nepal	Municipalité de Carthagène des Indes
International Business Machines Cooperation United Kingdom	Municipalité de Garowe
International Centre for Migration Policy Development	Municipalité de Gebilay
International Islamic Charity Organization	Municipalité de Hargeisa
International Youth Council Yemen	Municipalité de Juarez (Chihuahua, Mexique)
Janaki Women Awareness Society	Municipalité de Leposavic
Johannesburg Development Agency	Municipalité de Mitrovica-Nord
Kalobeyei Settlement Community Centre Management Committee	Municipalité de Mitrovica-Sud
Kenya Alliance of Residents Association	Municipalité de Niterói
Kenya Climate Innovation Center	Municipalité de Nuevo Laredo (Tamaulipas, Mexique)
Kibondo District Council (Conseil du district de Kibondo)	Municipalité de Praia
Kisumu Water and Sanitation Company	Municipalité de Prishtina
Kochi Municipal Corporation	Municipalité de Rio de Janeiro et Institut municipal d'urbanisme Perreira Pessos
Koidu New Sembehun City Council	Municipalité de Salvador
Korea East-West Power company	Municipalité de San Nicolás de los Garza (Nuevo León)
Kounkuey Design Initiative	Municipalité de Santa Marta
Kreditanstalt für Wiederaufbau	Municipalité de Santa Marta
Kuwait Oil Company	Municipalité de Sao Paulo
L.T.O Networks B.V	Municipalité de Skederaj
La Société Tunisienne de Banque	Municipalité de Vakin
Laws of Africa	Municipalité de Vushtri
Lebanese Center for Policy Studies	Municipalité de Zubin Potok
Live Love Lebanon	Municipalité de Zvecan
	Municipalité métropolitaine de Balikesir
	Municipalité métropolitaine de Ganziantep
	Municipalités de Buenos Aires et de Lima
	Mwanza Urban Water Supply and Sanitation Authority

Nam Papa State Owned Enterprise Saravanne	Save the Earth Cambodia Sciences PO
Nam Papa State Owned Enterprise Sekong	Shenzhen Association for International Culture Exchanges
Nam Papa State Owned-Enterprise Attapeu	Shining Hope for Communities
Nam Papa State Owned-Enterprise Savannakhet	Smart Cities Network Ltd
National Council of Churches of Kenya	Social Development Path
National Water and Sewerage Corporation	Sociedad Ecuatoriana de Matemática
Northeast Development Commission	Società Metropolitana Acque Torino S.P.A
NPO Solid Waste Management Advisers Network	Société canadienne d'hypothèques et de logement
Office national de l'électricité et de l'eau potable	Société de la Croix-Rouge du Népal, branche du district de Siraha
ONG Recherche Action pour le Développement Intégré	Society for Technology and Action for Rural Advancement
Oxfam International	St. James Municipal Corporation
Oxfam Italia	Stichting IHE Delft, Institute for Water Education
Pamoja Trust	Stichting Vredesbeweging Pax Nederland
Pangea Accelerator et université Strathmore	Syndicat des agents et consultants immobilier libanais
Peace Winds Japan	Tanganyika Christian Refugee Service
People's Process on Housing and Poverty in Zambia	Technical Assistance Movement for People and Environment Inc
PIN s.c.r.l. Servizi didattici e scientifici per l'Università di Firenze	Technical University of Crete
Plan International Germany	Technische Universität Berlin
Planet Holding Limited	TERI School of Advanced Studies
Polish Center for International Aid	The City Celebration Charitable Trust
Prakash Awareness Group	The Medellin Post-Secondary Education Agency-Sapiencia
Public Foundation « Urban Initiatives »	The Metropolitan and Territorial Planning Agencies-Global Network
Purple Cow Communicacao LTD	Trademark East Africa
Qatar Fund for Development	Tremplins Blaise Matuidi
Quality Standards Information Technology S.A.	Tulsi Chanrai Foundation
Ramboll Danmark A/S	Uganda Community Based Association for Women and Children Welfare
Real Alternatives	Unité de Coordination et de Gestion des Déchets
Reall Limited	Université Chrétienne Bilingue du Congo
Rebuild Iraq Recruitment Programme	Université de Cardiff
Région métropolitaine de Barcelone	Université de Hawassa, Institut de recherche sur les politiques et le développement
Réseau de la renaissance africaine et de la diaspora	Université de Londres-Est
Resilient Cities Catalyst	Université de Magdalena
Rockefeller Philanthropy Advisors, Inc.	Université de Melbourne
Royal Scientific Society	Université de Nairobi
Sabe Sanabul Organization for Relief and Development	
Sandals Foundation	

Université de Pecs	Ville de Kasulu
Université de Twente, Faculté de géo-information et d'observation de la Terre	Ville de Kisumu
Université Deakin	Ville de Legazpi
Université Mohammed VI Polytechnique, Maroc	Vitens Evides International BV (Dhaka)
Urban Management for Development Corporation – UrbanPro	Vitens Evides International BV (Kampala)
Viable Cities, Sweden	Vitens Evides International BV (Mwanza)
Victor Wanyama Foundation	Voice for Change
Village Community Development Centre	Waleed Philanthropies
Village Focus International	Wasteaware Limited
Ville de Balikesir	WaterLinks
Ville de Cagayan de Oro	World Vision Lebanon
Ville de Calapan	World Waternet
Ville de Fukuoka	Wuhan Land Use and Urban Spatial Planning Research Center
	Yayasan Kota Kita Surakarta
